



RECOMMANDEE

Au Collège communal
de et à

1315 INCOURT



IMI0010131500000455

Jambes, le 11 mai 2022

N/Réf. : VP/cp/2022/AG



Carine.pourignaux@letec.be
081/32 27 05

CONCERNE : Assemblée générale ordinaire de l'O.T.W. du 8 juin 2022

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à la décision du Conseil d'administration du 20 avril 2022, l'Assemblée générale ordinaire de l'OTW est fixée au **mercredi 8 juin 2022 à 11 heures**, à l'Auditorium des Moulins de Beez, rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Beez.

La séance sera ouverte à 11 heures. Pour que cette heure d'ouverture puisse être respectée, les formalités d'inscription pour participer à l'assemblée commenceront à 10 heures 30 et seront terminées à 10 heures 50.

ORDRE DU JOUR

- 1) Rapport du Conseil d'administration
- 2) Rapport du Collège des Commissaires aux Comptes
- 3) Approbation des comptes annuels de l'Opérateur de Transport de Wallonie arrêtés au 31 décembre 2021
- 4) Affectation du résultat
- 5) Décharge aux Administrateurs de l'Opérateur de Transport de Wallonie
- 6) Décharge aux Commissaires aux Comptes.

Le rapport annuel intégral pour l'année 2021 est disponible sur notre site Web via le lien suivant : rapportannuel.letec.be.

Afin de pouvoir participer à l'assemblée générale, le délégué de votre commune devra se munir du formulaire ci-joint complété par l'organe compétent (**à compléter - au nom d'une seule personne - et cela même si la désignation du délégué a déjà fait, antérieurement, l'objet d'une délibération signifiée à l'OTW**).

Je vous remercie de me communiquer pour le 7 juin au plus tard le nom du mandataire qui représentera votre commune.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



Henry-Jean GATHON